



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
10 mai 2001  
Français  
Original: anglais

---

### **Lettre datée du 9 mai 2001, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général**

En application de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte du rapport sur la présence internationale de sécurité au Kosovo durant la période allant du 1er au 31 mars 2001.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir appeler sur ce texte l'attention des membres du Conseil de sécurité.

*(Signé)* Kofi A. **Annan**

## Annexe

### Rapport mensuel de l'Organisation des Nations Unies sur les opérations de la Force de paix au Kosovo

1. Au cours de la période considérée (1er-31 mars 2001), l'effectif de théâtre de la Force de paix au Kosovo (KFOR) s'est élevé à environ 43 000 soldats et le déploiement n'a subi aucun changement important depuis le rapport précédent.
2. Le retour conditionnel et contrôlé des forces de la République fédérale de Yougoslavie dans la Zone de sécurité terrestre a commencé durant la période à l'examen. L'entrée de ces forces a commencé dans le secteur C (est) le 14 mars et s'est achevée dans les secteurs A et C (ouest) le 26 mars.
3. Durant le mois de mars, plus de 130 Albanais du Kosovo prisonniers ont été libérés et sont retournés au Kosovo au titre des arrangements du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) dans le cadre du programme de libération des prisonniers de la République fédérale de Yougoslavie.

#### Sécurité

4. Durant la période considérée, la montée de la violence dans le nord de l'ex-République yougoslave de Macédoine<sup>1</sup> a ajouté une nouvelle dimension à la situation en matière de sécurité au Kosovo. Des actes de violence entre groupes ethniques se sont produits à Mitrovica ainsi que dans l'ensemble de la province. De plus, les échanges se sont poursuivis entre les groupes armés d'Albanais de souche et les forces de la République fédérale de Yougoslavie dans la vallée de Preševo et dans la Zone de sécurité terrestre.
5. À la suite d'incidents survenus dans le nord de l'ex-République yougoslave de Macédoine, les autorités macédoniennes ont fermé le 4 mars les points de franchissement de la frontière à Blace et Globočica. Ces passages ont été rouverts quelques jours plus tard, mais les restrictions de mouvement imposées par les autorités ont touché le ravitaillement logistique des brigades multinationales par la KFOR ainsi que les fournisseurs qui appuient les opérations de la Mission des Nations Unies au Kosovo (MINUK). Le 7 mars, des soldats de la KFOR, qui avaient été pris à partie par des groupes armés d'Albanais de souche durant une opération de recherche à Mijak, ont blessé pour se défendre deux des attaquants. Le 29 mars, des soldats de la KFOR se trouvant dans le village de Krivenic au Kosovo ont essuyé le feu de forces inconnues. Deux civils ont été tués et 10 autres ont été blessés durant l'attaque.
6. Les actes d'intimidation interethnique se sont poursuivis durant la période considérée. Au début de mars, deux personnes âgées, des Serbes du Kosovo, ont été battues à mort à Čarakovce. Des explosions ou des attentats à la grenade ont touché plusieurs maisons de Serbes du Kosovo et autres biens dans les régions de Vitina, Dragas et Gnjilane. Le 23 mars, un Albanais du Kosovo a été tué par balle à Trnovac.
7. La situation demeure tendue à Mitrovica. Le 1er mars, deux incidents se sont produits. Durant le premier, une foule de 30 Serbes du Kosovo a menacé le personnel de la KFOR et de la MINUK lorsqu'une voiture a été arrêtée dans le nord de la

---

<sup>1</sup> La Turquie reconnaît la République de Macédoine sous son nom constitutionnel.

ville. Elle a attaqué à coups de bâton les véhicules de la KFOR et de la MINUK. Durant le second incident, un véhicule de la MINUK a été cerné par une cinquantaine de Serbes du Kosovo qui ont extrait de la voiture un policier de la MINUK et un interprète serbe du Kosovo, qui s'est enfui. Le policier a été, quant à lui, battu et son arme et sa radio ont été volées. Le 5 mars, près de Srbica, les soldats de la KFOR, en coopération avec la police de la MINUK et le Corps de protection du Kosovo (CPK), ont assuré des services de sécurité durant un rassemblement commémoratif à Prekaže comprenant 15 000 Albanais du Kosovo, dont 700 membres du CPK. Deux hommes ont été blessés dans la foule et l'un d'eux est mort d'une balle reçue dans la tête. Le 9 mars, plusieurs incidents allant du lancement de pierres à des incendies criminels se sont produits dans les quartiers de la ville appelés Trois tours et Montmartre. Le 18 mars, la KFOR a renforcé sa présence afin de calmer la tension due à la condamnation à 30 jours de prison d'un Serbe du Kosovo qui avait attaqué au début du mois deux policiers de la MINUK.

8. Dans le cadre d'une nouvelle initiative visant à améliorer les conditions de sécurité à Mitrovica, des réunions se sont tenues, conjointement avec la MINUK et la KFOR, entre le commandant de la KFOR, le Représentant spécial du Secrétaire général, le Vice-Premier Ministre serbe, Nebojsa Čović et des Serbes de Mitrovica. Un groupe de travail a été constitué afin de commencer des travaux de planification le 13 mars.

9. La dernière des manifestations contre l'attentat à la bombe ayant visé le Niš Express a eu lieu le 1er mars à Gračanica (état-major de la Brigade multinationale), au cours de laquelle trois voitures et un autocar d'Albanais du Kosovo ont été assaillis à coups de pierres par la foule. Le 5 mars, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a rouvert deux des 11 lignes d'autocars dans les enclaves près de Gnjilane. Le 19 mars, la KFOR et la MINUK ont arrêté cinq Albanais soupçonnés d'avoir participé à l'incident du Niš Express.

10. Une émeute à laquelle ont participé de 200 à 300 Serbes du Kosovo s'est produite à Partes le 12 mars et trois véhicules ont été incendiés. De nombreux Albanais du Kosovo ont manifesté chaque jour dans le calme et, durant la dernière semaine de la période considérée, à Dečane, Priština, Prizren, Glogovac, Kamenica, Kosovo Polje et Srbica, des Albanais du Kosovo ont manifesté en faveur de l'action des groupes armés d'Albanais de souche ou contre l'incident de Krivenik.

11. En ce qui concerne les autres activités, le personnel de l'Unité multinationale spécialisée a saisi, le 4 mars, 32 tonnes de cigarettes dans un entrepôt de Priština; le gardien a été arrêté et trois personnes ont été signalées au juge d'instruction.

12. Au cours de la période considérée, des soldats de la KFOR ont découvert et confisqué d'importantes quantités d'armes, de munitions et d'explosifs, comprenant notamment des fusils, des roquettes et des mines, à Letnica, Karljane, Gnjilane, Patina, Brezna, Vitina, Donje Zlokane et Dabedic Mahala, ou aux alentours. Au moins 18 Albanais du Kosovo impliqués dans les incidents ont été détenus. Le programme de destruction d'armes reprendra lorsque les réparations nécessaires auront été apportées à l'installation de destruction.

### **Activités frontalières illégales**

13. Les soldats de la KFOR ont continué d'assurer un contrôle approprié des frontières intérieures et extérieures du Kosovo, ainsi que des points de passage reconnus.

Ils ont renforcé le contrôle de la frontière extérieure avec l'ex-République yougoslave de Macédoine afin de décourager et d'interdire les infiltrations à travers la frontière. Durant la première partie de la période considérée, quelque 25 membres soupçonnés de l'Armée nationale de libération et des groupes armés d'Albanais de souche ont été détenus; au cours des 10 derniers jours de mars, plus de 200 suspects ont été détenus et des quantités d'armes, de mines, de grenades et de radios ont été confisquées.

14. Dans la vallée de Preševo et dans l'ensemble de la Zone de sécurité terrestre, des échanges de tirs à l'arme légère et au mortier ont été signalés quotidiennement. Un cessez-le-feu a été négocié à la suite de tirs d'arme lourde, mais des violations ont été commises à plusieurs reprises. Les zones les plus touchées ont été Lučane, Čar, Turija, Sveti Ilija, Gornji Vrtogos, Maxhere, Cerevajka, Ilince, Kurbalija, Dobrosin et Konculj Janovac. Les combats les plus acharnés ont eu lieu entre le 9 et le 12 ainsi qu'entre le 24 et le 28 mars. Le 7 mars, des forces de la République fédérale de Yougoslavie ont été impliquées dans l'explosion d'une mine terrestre à Orovica, juste à l'extérieur de la Zone de sécurité terrestre, qui a fait 2 morts et 2 blessés. Les groupes armés d'Albanais de souche ont confirmé qu'ils étaient responsables de l'enlèvement de 4 Serbes de Trnovac le 3 mars et ont capturé 2 soldats de l'Armée yougoslave (VJ) le 22 mars, ce qui a porté à 6 le nombre d'otages serbes détenus par les groupes armés d'Albanais de souche/UÇPMB (Armée de libération de Preševo, Medvedja et Bujanovac). Des groupes d'hommes armés en tenue de combat noire ont été signalés à de nombreuses reprises aux alentours de la Zone de sécurité terrestre alors qu'ils creusaient des tranchées, effectuaient des activités de ravitaillement et d'entraînement et posaient des mines défensives.

15. La KFOR a continué de prendre des mesures pour empêcher les opérations de ravitaillement illégal de l'intérieur du Kosovo, a renforcé le contrôle de la frontière et a refusé d'autoriser des Albanais de souche ayant l'âge du service militaire à pénétrer dans la vallée de Preševo.

#### **Résolution 1160 (1998) du Conseil de sécurité**

16. Bien que les opérations de la KFOR continuent d'aboutir à des saisies d'armes, aucune violation de la résolution 1160 (1998) du Conseil de sécurité n'a été signalée.

#### **Coopération des parties et respect de leurs obligations**

17. Au cours de la période considérée, aucun cas de non-respect des obligations du CPK n'a été signalé. Le tableau des effectifs du Corps compte 4 667 personnes, dont 115 proviennent de minorités ethniques. Trente nouveaux membres ont été incorporés en mars. Les activités se poursuivent au titre de l'initiative concernant l'enregistrement de tous les membres du CPK auprès de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et la vérification des données à caractère personnel.

18. Le plan de restructuration et de formation pour la démobilisation et la réinsertion des réservistes du CPK a été examiné lors de la deuxième Conférence conjointe des commandants de la KFOR et du CPK tenue le 27 mars. Le nouvel Administrateur de la MINUK chargé du CPK est responsable de la continuité et de l'homogénéité des relations entre le Corps et la Mission. L'OIM continue d'approuver les projets relatifs au CPK qui comprend des initiatives humanitaires communautaires et des activités d'amélioration de l'infrastructure du CPK. Celui-ci

continue de participer à des projets humanitaires. Cinquante-quatre des 72 projets concernés ont été approuvés, dont 39 se rapportent au secteur humanitaire et 15 à l'infrastructure. À l'heure actuelle, le CPK élabore des plans en vue de la campagne « Journée de la propreté au Kosovo ».

19. D'une manière générale, les forces de sécurité de la République fédérale de Yougoslavie se conforment aux dispositions de l'Accord militaire-technique.

#### **Coopération avec les organisations internationales**

20. La KFOR continue de fournir aux organisations internationales et non gouvernementales, sur leur demande, une assistance quotidienne dans l'ensemble du Kosovo, et d'instaurer un climat de sécurité à l'appui des opérations menées par la police de la MINUK. En outre, les soldats de la KFOR continuent de faciliter l'instauration d'un climat de sécurité pour le retour des minorités, et de conseiller et aider l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) à préparer les élections au Kosovo. Les activités d'exploitation ferroviaire ont été transférées de la KFOR à la MINUK le 2 mars, après avoir été sous contrôle militaire depuis juillet 1999.

#### **Retour des réfugiés et personnes déplacées**

21. À la suite de l'appel lancé l'hiver dernier par la MINUK afin de repousser les retours au printemps 2001, seulement 1 475 réfugiés et personnes déplacées ont regagné le Kosovo en janvier et février. En mars, 1 720 réfugiés sont revenus.

22. Le HCR estime que 8 500 réfugiés de l'ex-République yougoslave de Macédoine ont pénétré au Kosovo en février et mars, en grande partie à la suite des opérations des groupes armés d'Albanais de souche.

#### **Perspectives**

23. Le climat de sécurité au Kosovo s'est ressenti de la violence qui a régné dans le nord de l'ex-République yougoslave de Macédoine et a augmenté les risques auxquels est soumis le personnel de la KFOR.